
Code	C002
Intitulé	Les opérations préalables
Responsable	R. Terminaux Rossa
Equipe enseignante	R. Terminaux Rossa
Durée	2 séances de 3h
Evaluation	QCM

PRESENTATION

Ce chapitre immerge l'étudiant dans le contexte administratif, réglementaire et environnemental qu'il rencontrera lors de l'établissement d'un mémoire technique et d'un prix pour une soumission, ou lors de la préparation et du démarrage d'un chantier : déclarations, autorisations, législation, notamment dans les domaines de l'environnement et de la prévention/sécurité.

OBJECTIFS

Connaître toutes les obligations de la profession dans la complexité de l'environnement extérieur d'un chantier, de la conception jusqu'à la réalisation.

CONTENU

C.2.1 – Les opérations préalables (R. Terminaux-Rossa)

Le présent chapitre liste les principales opérations qu'une entreprise doit réaliser avant tout début de travaux ; il concerne tous les types de marchés, de la loi MOP aux grandes infrastructures linéaires, en passant par les CCR, les PPP, les concessions.

➤ Les opérations concernant tous les types de marchés de travaux :

- ✓ Les contraintes administratives :
 - Le permis de construire
 - Le permis de démolir
 - La déclaration d'ouverture de chantier
 - La déclaration préalable
 - La déclaration préalable SPS
 - Les registres obligatoires
 - Les DICT
 - Les opérations préliminaires au titre du CCAP
- ✓ Les opérations préalables nécessaires au démarrage des études :
 - Cas d'un appel d'offres classique (bâtiment, TP)
 - Cas d'un projet de terrassement
 - Cas des projets non classiques
- ✓ Les contraintes travaux :
 - Les références préventives contractuelles
 - Les rabattements de nappe
 - Les déviations des réseaux existants
 - Les occupations temporaires (OT)
 - Les demandes d'autorisation pour les travaux sur la voirie publique
 - Les installations de grues à tour
 - Le dossier d'exploitation sous chantier (DESC)
 - Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)
 - L'autorisation pour exploitation d'une installation de stockage de déchets inertes (ISDI)
 - Permis d'aménager
- ✓ La mise en place de la démarche sécurité :
 - Le PGCSPS
 - Le PPSPS
 - Les autres documents obligatoires à produire par l'entreprise
 - Le CISSCT
- ✓ Les contraintes environnementales
 - Les contraintes et dispositions classiques obligatoires
 - Les zones environnementales sensibles (ZES)
 - Les cours d'eau et leur classification
 - Les assainissements provisoires de chantier
 - Les déchets
 - Les pollutions accidentielles
 - Les installations de chantier
 - Les débroussaillages/déboisages
 - Les contraintes spécifiques à certains chantiers
 - ❖ Le chantier furtif
 - ❖ Le chantier à faible nuisance
- ✓ Les assurances : cas du bâtiment ; cas du TP

- ✓ La gestion des dépenses communes :
 - Le compte inter-entreprise en marché public
 - Le compte inter-entreprise en marché privé
 - Les conventions de groupement dans les marchés de TP
- Le cas d'un dossier en PPP ou en concession
 - ✓ Le dossier loi sur l'eau (LES)
 - ✓ Le dossier commission nationale pour la protection de la nature (CNPN)
 - ✓ Les opérations spécifiques :
 - Les sondages complémentaires
 - Les atlas des plans type ortho-plans
 - Inventaire des zones à potentialité archéologique
 - Les OT, ICPE, ISDI
 - ✓ Les dégagements d'entreprise :
 - Les MCI (mares de compensation immédiate)
 - La démolition des bâtis
 - Le déboisage
 - Le dévoiement des réseaux très lourds
 - L'interception des réseaux routiers et autoroutiers
 - La jonction avec les réseaux existants
 - ✓ Les compensations
- Cas des chantiers à l'international
 - ✓ L'étude de la faisabilité
 - ✓ Les spécificités

Ce chapitre décrit la mise en pratique des doctrines environnementales exposées dans le chapitre D.6.1. Ce chapitre esquisse, dans le souci d'être complet, la procédure des DICT (C.2.3), ainsi que l'organisation de la sécurité sur les chantiers (B.2.1).

C.2.2 – Les déclarations (DOC et DICT) et les autorisations (R. Terminaux-Rossa)

- Introduction :
 - ✓ La pyramide des textes
 - ✓ Les textes
- Les DOC et les DICT : les textes et les supports
- Le contexte législatif et réglementaire :
 - ✓ Distinction entre marchés publics et privés
 - ✓ Code des marchés publics et loi MOP
 -

COMPETENCES VISEES

Connaître l'ensemble des obligations qui accompagnent un projet, de sa conception à sa réalisation, et qui influent directement sur son délai (planning), sur son coût (obligations environnementales notamment), sur les modes opératoires (méthodes, matériels), sur les ressources d'exécution.

ORGANISATION ET METHODES PEDAGOGIQUES

Diffusion pendant les cours des articles principaux de la réglementation en vigueur et mise en évidence d'une législation évolutive et très contraignante.

PRE REQUIS

Chapitre inédit qui se complète par les chapitres C.4, D.6.